

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS valent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces 25 c. la ligne. Réclames 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing departure times and distances.

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing arrival times and distances.

Table of train prices for various routes, including Cahors to Montauban and vice-versa.

Table of train schedules from Cahors to Paris, listing arrival and departure times.

Table of train schedules from Paris to Cahors, listing arrival and departure times.

Cahors, le 4 Avril 1871

Les jours passent, les semaines, les mois s'écoulent, et notre situation ne s'améliore pas; toujours l'invasion avec ses rigueurs, l'arrêt du commerce et des affaires, on souffre dans le présent, on est inquiet pour l'avenir — et pourquoi? Chacun parle de patriotisme, de dévouement:

« Mourir pour la Patrie » C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Mais ce n'est pas de mourir qu'il s'agit tout-à l'heure — on ne demanderait pas du sang. Ce qu'il faudrait semble moins pénible, moins difficile, et cependant...

On ne paraît pas comprendre que le patriotisme, le dévouement réclament surtout dans ce moment, la patience et l'abnégation. On ne peut pas supporter la privation d'un bien-être auquel on était accoutumé; la gêne et les préoccupations qui le remplacent poussent à bout, on veut sortir à tout prix de cette situation. Mais tout ne peut pas aller aussi vite que nos desirs, aussitôt on se plaint, on murmure, on s'irrite contre le gouvernement, on le rend seul responsable de tous ces fâcheux retards, on prête l'oreille aux bruits les plus absurdes, on se laisse séduire par les projets les plus funestes, on met sa confiance précisément dans ce que l'on comprend le moins, on crie à la trahison, on s'agit, et on ne voit pas où aboutit une nouvelle conduite? On diminue la force du gouvernement, on augmente ses embarras, on le contraint d'ajouter de nouvelles lenteurs, de nouveaux délais à ceux qu'on lui reproche déjà.

Nous ne prétendons pas dire qu'on n'ait fait aucune faute: nous accordons que, plus d'une fois, on aurait, peut-être, pu agir avec plus de décision et d'énergie; qu'on pourrait se hâter un peu plus de prendre certaines mesures imposées par les circonstances: par exemple, faire subir une diminution sérieuse et proportionnelle à tous les traitements qui dépassent certain chiffre.

Mais parce que le gouvernement ne fait pas aussi vite que nous le désirerions, parce qu'il ne fait pas tout ce que nous voudrions, et que tout ce qu'il fait n'est pas fait à notre gré, faut-il, dans une situation aussi grave que la nôtre, lui retirer notre concours, et, par nos défiances, nos agitations, lui créer des obstacles nouveaux, lui imposer des précautions et des mesures dont le moindre inconvénient est de multiplier les dépenses et les délais? Faut-il, surtout, se laisser aller à la pensée d'un nouveau et subit changement? Mais avec ces mutations perpétuelles est-il possible de rien faire?

Nous le répétons, nous ne prétendons pas nous poser comme les défenseurs, quand même, du Gouvernement qui nous régit tout-à l'heure; mais, fût-il moins digne de notre confiance, eût-il commis plus de fautes, serait-ce un motif suffisant pour le renverser?

Est-on bien sûr de mieux rencontrer? A-t-on bien calculé tous les dommages, toutes les pertes qu'entraîne toujours la suspension de toute vie politique pendant ces périodes de changement et surtout ceux qu'elle entraînerait dans une situation aussi critique que la nôtre? Or, chaque heure de retard dans la reprise d'une marche régulière coûte tant de larmes et d'argent! A-t-on pesé les résultats de cette

incertitude dans la durée régulière d'un gouvernement appelé à régler de si importantes questions, à faire face à de si énormes difficultés? Ne voit-on pas que c'est la mort du crédit? Et aujourd'hui un crédit sérieux, universellement reconnu n'est-il pas indispensable au gouvernement qui voudra délivrer la France de l'occupation étrangère?

Ne nous lassons donc pas de le dire: un peu plus de patience, un peu plus d'abnégation, et aussi, un peu plus de sagesse. Est-il sage, est-il prudent d'admettre, à la volée, toutes les accusations qu'il plaît au premier venu de lancer contre un gouvernement? Demandons pour ce gouvernement, au moins ce que nous demanderions pour le dernier et le plus vil des accusés; demandons des faits et des faits bien prouvés.

On trahit: c'est bientôt dit. Mais en quoi trahit-on? Pourquoi? En faveur de qui? Quelles preuves fournirait-on? Ce n'est plus aussi facile. Cependant c'est avec ces imprudentes accusations qu'on a si bien réussi à démoraliser nos armées, à paralyser toutes nos forces, à rendre inévitable notre entière défaite: soyons-en bien persuadés les mêmes causes produiront les mêmes effets dans l'ordre civil. On avait rendu le commandement à peu près impossible et sans efficacité dans l'armée, on rendra pareillement impossible et sans force toute action gouvernementale: la direction des affaires deviendra la proie des plus osés et des plus incapables et bientôt ce sera la dissolution et la mort.

D'un autre côté, et pour ainsi dire sans s'en apercevoir, on se laisse séduire par les plus pernicieuses doctrines, on s'irrite contre quiconque a plus que soi, on n'entend plus avec la même horreur les propositions de rapine et de pillage, ne serait-ce pas un remède à une situation dont on ne veut pas reconnaître les véritables causes?... Et on ne voit pas que l'inquiétude, résultat nécessaire de ces bruits, de ces projets sinistres, fait cacher les capitaux, arrête tout mouvement, empêche toute entreprise, paralyse toute espèce d'effort.

publicque autant qu'à la France, ont fait une déclaration qui implique la reconnaissance du Gouvernement élu et reconnu par toute la France. Le général Olivier, un moment prisonnier de l'émeute, a été rendu; l'armée va entrer en force à Marseille et tout terminer.

Ainsi, la France entière, sauf Paris, est pacifiée. A Paris, la Commune déjà divisée, essayant de semer partout de fausses nouvelles, et pillant les caisses publiques, s'agit impuissante, et elle est en horreur aux Parisiens qui attendent avec impatience le moment d'en être délivrés.

L'Assemblée Nationale, serrée autour du Gouvernement, siège paisiblement à Versailles, où achève de s'organiser l'une des plus belles armées que la France ait possédées.

Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et espérer la fin prochaine d'une crise, qui aura été douloureuse mais courte. Ils peuvent être certains qu'on ne leur laissera rien ignorer, et que lorsque le Gouvernement se taira, c'est qu'il n'aura aucun fait grave ou intéressant à leur faire connaître.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. POUIGNY.

Versailles, 2 avril, 6 h., s.

Chef du pouvoir exécutif à Messieurs les préfets, sous-préfets, procureurs-généraux de la République, commandants de divisions et subdivisions, et à toutes les autorités civiles et militaires.

Depuis deux jours, des mouvements s'étant produits du côté de Rueil, Nanterre, Courbevoie, Puteau et le pont de Neuilly ayant été barricadé par les insurgés, le Gouvernement n'a pas voulu laisser ces tentatives impunies, et il a ordonné de les réprimer sur-le-champ.

Le général Vinoy, après s'être assuré qu'une démonstration qui était faite par les insurgés du côté de Châtillon, n'avait rien de sérieux, est parti à 6 heures du matin avec la brigade Dandet, de la division Faron, la brigade Bernard, de la division Bruat, éclairé à gauche par la brigade de chasseurs du général Gallifet; à droite par deux escadrons de la garde républicaine.

Les troupes se sont avancées par Vaucresson et Montreuil. Elles ont opéré leur jonction au rond-point des Bergères, quatre bataillons des insurgés occupaient les positions de Courbevoie, telles que la caserne et le grand rond-point de la statue. Les troupes ont enlevé ces positions barricadées, avec un élan remarquable.

La caserne a été prise par les troupes de marine; la grande barricade de Courbevoie par le 113e; les troupes se sont ensuite jetées sur la descente qui aboutit au pont de Neuilly et enlevé la barricade qui fermait le pont. Les insurgés se sont enfuis précipitamment, laissant un certain nombre de morts, de blessés et de prisonniers.

Le général Vinoy n'a pas un instant quitté le commandement. Les misérables que la France est réduite à combattre ont commis un nouveau crime. Le chirurgien en chef de l'armée, M. Pasquies, s'étant avancé seul et sans armes, trop près des positions ennemies a été indignement assassiné.

A. THIERS.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. POUIGNY.

Affaire de Courbevoie

Versailles, 3 avril, 9 h. 10, s.

Chef du pouvoir exécutif aux préfets, sous-préfets, procureurs-généraux de la République, généraux commandants les divisions et subdivisions militaires et à toutes les autorités civiles et militaires.

CIRCULAIRE.

Excités par le combat d'hier, les insurgés ont voulu revenir sur Courbevoie et ils se sont portés en masse sur Nanterre, Rueil et Bougival; en même temps une colonne descendait du Nord sur Bezous, Chatou et Croissy.

Le Mont-Valérien, dès le point du jour, a ouvert son feu sur la colonne et chaque obus qui tombait sur elle mettait en fuite les groupes atteints. Les insurgés ont cherché alors un refuge dans Nanterre, Rueil et Bougival, et ils ont essayé d'attaquer nos positions; les brigades Garnier, Dandet avec deux batteries de réserve de 12, les ont vivement canonnés et les ont bientôt obligés à lâcher pied.

Le général Vinoy, qui s'était porté sur les lieux et qui avait à sa droite la cavalerie du général Duprenil, ayant menacé de les tourner, ils se sont dispersés en désordre et ont laissé en fuyant le terrain couvert de leurs morts et de leurs blessés. C'était une affreuse déroute.

Au même instant, à l'extrémité opposée de ce champ de bataille, les insurgés attaquaient vers Sèvres, Meudon et le Petit-Bicêtre, en nombre considérable; ils ont rencontré sur ces points la brigade Lanarieux et l'infanterie du corps de gendarmes. Ces derniers sont entrés à Meudon, fusillés par les fenêtres, et se sont comportés avec une admirable valeur; ils ont délogés les insurgés qui ont laissé un grand nombre de morts dans les rues de Meudon.

A droite, les marins du général Bruat, de la brigade Derojot, de la division Faron, ont enlevé le Petit-Bicêtre, sous les yeux de l'amiral Pothuan qui s'était transporté à cet endroit et les dirigeait.

La journée s'est terminée par la fuite désordonnée des insurgés vers la redoute de Châtillon.

Leur dispersion et leur fuite précipitée sont cause qu'il y a eu plus de morts que de prisonniers.

Cette journée qui aura coûté de grandes pertes à ces aveugles, menés par des mal-faiteurs, sera décisive pour le sort de l'insurrection. Tout fait espérer qu'elle ne sera pas longtemps à sentir son impuissance et à débarrasser Paris de sa présence.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. POUIGNY.

Versailles, 3 avril, 9 h. 10, s.

Chef du pouvoir exécutif aux préfets, sous-préfets, procureurs-généraux de la République, généraux commandants les divisions et subdivisions militaires et à toutes les autorités civiles et militaires.

CIRCULAIRE.

Le progrès de l'ordre a été constant depuis trois jours. Le calme s'est maintenu constamment à Lyon, rétabli sans coup férir à St-Etienne et au Creusot. A Toulouse, la soumission a été instantanée et ne s'est pas démentie depuis que le Préfet, M. de Kératry, y est rentré. Des poursuites sont intentées contre les auteurs des désordres de Toulouse. Les ridicules auteurs de l'insurrection de Narbonne avaient la prétention de prolonger leur résistance; abordés par le général Zentz, à la tête de neuf cents hommes, ils ont déposés les armes; leur chef est sous la main de la justice.

A Perpignan, l'autorité est parfaitement obéie. A Marseille, la garde nationale et la Municipalité, ne voulant pas assumer la responsabilité d'une guerre civile, funeste à la Ré-

Bordeaux, 4er avril.

Florence, 31 mars. — On annonce que M. le duc de Choiseul-Praslin est nommé ministre de France ici, et M. le vicomte d'Harcourt, ministre de France à Rome.

Marseille, 31 mars. — Le conseil municipal a invité M. Fouquier, secrétaire-général de la mairie, à prendre la direction de l'administration.

A. THIERS.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. POUIGNY.

Correspondances

Versailles, 1er avril.

Les communications avec Paris sont toujours interrompues par le chemin de la rive droite. La gare de Montparnasse a au contraire doublé le nombre des trains qui partent d'heure en heure.

Rien de bien saillant jusqu'à ce moment, l'Assemblée s'occupe de rapports de pétitions.

Les nouvelles de la province sont aujourd'hui nulles, c'est-à-dire qu'elles n'ont rien de particulier, aucun incident. Le calme est partout rétabli, et même à Marseille où le moment paraissait avoir eu quelque intensité, les choses sont apaisées, l'ordre se rétablit peu à peu. De toute cette conspiration qui devait flotter de Dunkerque à Nice le drapeau de la Commune, il ne reste absolument rien.

A Versailles, le parti des impatientes perd du terrain. La situation des choses à Paris rassure tous les esprits en ce qui concerne les résultats politiques probables; il est juste de dire qu'elle les effraie sur le sort actuel des parisiens. La Commune se désagrége, se divise, se dévore elle-même. M. Thiers attend patiemment que du désordre naisse la soif de l'ordre. Et pendant ce temps les forces publiques se concentrent, s'organisent. Les négociations suivies avec l'état-major prussien ont abouti en ce sens qu'au lieu de bonner à 40,000 fr. le chiffre de la garnison de Paris, les conventions d'en porter la force à 80,000 et même au delà s'il est besoin.

Les nominations administratives émanant du ministère de l'Intérieur paraissent avoir médiocrement satisfait l'Assemblée. Les ressentiments de la droite sont maintenant secondés par les ressentiments de la gauche. On parle de crise ministérielle, sans croire à une crise dans le sens absolu du mot, on peut admettre la possibilité d'un ou deux changements. Quant au ministère de l'instruction publique, il est certain que le titulaire n'en sera pas dépossédé, à moins que conformément à certaines rumeurs qui circulent déjà dans les couloirs, un autre portefeuille plus important ne lui soit attribué.

Les hommes d'énergie et de résolution sont recherchés en ce moment, et, M. J. Simon possède auprès de ses collègues une réputation de fermeté et de prudence que sa conduite à Bordeaux a justifiée et augmentée.

On se préoccupe beaucoup de l'installation des troupes qui affluent autour de Versailles. Il est question d'établir des baraquements commodes où puissent être logés tous les régiments non encore casernés.

Le service des postes (direction générale) n'est pas encore définitivement casé. L'en-

combement de Versailles est tel qu'on a beaucoup de peine à pourvoir au plus pressé.

Tous les bruits de translation de l'Assemblée soit à Bordeaux, soit à Tours ou Fontainebleau sont sans aucune espèce de fondement. Ils proviennent de quelques paroles ironiques adressées par un personnage important à des conseillers timides ou intéressés qui proposaient leur chef-lieu comme siège de l'Assemblée. La réponse du personnage en question aurait été prise « au pied de la lettre » alors qu'elle contenait au contraire une réprobation absolue de toute idée de transactions.

Les députés de Paris, ceux surtout qui exerçaient des fonctions municipales, ne désespèrent pas de résoudre pacifiquement la situation. Ils pensent que les excès commis par les gens de l'émeute, les mesures incroyables prises par la Commune et surtout le pillage déjà commencé, des caisses particulières, comme celles des Cies d'assurances sont de nature à surexciter la population honnête de Paris.

Ils pressent l'Assemblée de voter le plus tôt possible « une bonne loi » sur les élections municipales et une « autre bonne loi » sur la questions des loyers; ils affirment qu'après ces mesures prises, un peu de concours moral et d'appui matériel suffirait pour remettre Paris en possession de lui-même.

Toutes les nominations de préfets ont dû être arrêtées hier au conseil des ministres. La nomination du maréchal MacMahon, au poste de commandant en chef, est de plus en plus probable.

Nous apprenons que M. de Cathelineau, général de brigade, l'un des officiers les plus distingués de l'ancienne armée de Chanzy, va être appelé, comme faisant fonctions de général de division, à la tête de trois brigades composées chacune de trois régiments. L'effectif de chaque régiment ne sera que de quinze cents hommes, tous scrupuleusement choisis.

Cette troupe d'élite serait destinée à agir de concert avec les volontaires de l'Ouest, commandés par M. le Baron de Charrette.

D'après le Français, le général Ducrot est nommé commandant en chef de l'armée qui va se former à Rennes et comprendra en particulier toutes les troupes qui reviennent d'Allemagne par Cherbourg.

Plusieurs journaux publient la note suivante :

« On dit que l'amiral Saisset a perdu subitement la raison, à la suite des émotions qu'il a éprouvées ces jours derniers et de la douleur que lui a causée la mort de son fils. »

Les employés des ministères qui se sont rendus à Versailles ont reçu hier leurs appointements comme d'habitude.

On va allouer à ceux qui demeureront dans la ville, pour assurer l'expédition des affaires, une indemnité de déplacement s'élevant à 8 fr. pour les commis, 10 fr. pour les sous-chefs, 12 fr. pour les chefs de bureau et 15 fr. pour les directeurs.

On annonce que l'Ecole polytechnique se transporte à Tours; le directeur est parti hier au soir.

Il est question d'interrompre ou de suspendre à Paris tous les services publics, qui ne sont pas exclusivement municipaux. Plusieurs députés proposeraient de couper toutes communications entre Paris et la province, et de supprimer les approvisionnements. Ils ont renoncé eux-mêmes à leur proposition, quand on leur a fait remarquer qu'elle retomberait à peu près uniquement sur la population inoffensive de Paris.

Nouvelles de Paris

Le Figaro se livre aux calculs suivants, qui ne manquent pas d'intérêt :

Le résultat le plus évident de l'état des choses, c'est qu'il est parti de Paris 150,000 Parisiens, et que 200,000 étrangers qui se faisaient une fête de venir visiter l'Assemblée, se sont bien gardés d'en approcher.

Total, 350,000 personnes, à 1,000 fr. chacune, 350 millions. Et admis le bénéfice de 75 p. 100 que les hôteliers, les cafetiers et marchands du boulevard ont la bonne habitude de faire, 260,000,000 de perte pour les Parisiens.

Le Peuple français dit que toutes les familles aisées quittent Paris.

Une multitude innombrable de domestiques ont été congédiés.

Tous les enfants ont été retirés des maisons d'éducation.

Dans les quartiers riches, la plupart des maisons sont vides.

Pas de travail; pas de commerce; misère universelle. — Emigration générale.

Le Journal officiel (de Paris), qui avait pris hier le titre de Journal officiel de la Commune de Paris, paraît aujourd'hui, comme précédemment, sous le titre de : Journal officiel de la République française.

Le drapeau rouge a été placé hier sur le palais des Tuileries; aujourd'hui il flotte sur le Louvre.

Le citoyen Theisz, membre de la Commune, a pris possession de la direction des postes. M. Rampon a emmené à Versailles tout le personnel de cette administration, et il est à craindre qu'il ne soit désormais impossible de correspondre avec la province.

Hier, les gardes nationaux ont démolé les barricades obstruant les deux issues de la place Vendôme. Les pavés et les matériaux qui composaient ces retranchements ont été portés vers le centre de la place et on a construit autour de la Colonne une redoute garnie de six canons.

Depuis deux jours, on voit, à de certaines heures, des hommes dont ce n'est pas la profession, descendre par certaines bouches d'égout avec des paquets de fils de fer sur leurs épaules. Information prise, ces hommes sont chargés d'aller établir sous terre un télégraphe, reliant tous les monuments publics, les ministères, les mairies, etc.

Les différentes portes situées sur la ligne fortifiée du sud de Paris et à gauche de la Seine sont commandées par quatre canons de la batterie de la Vierge jusqu'à celle du Bas-Mendon.

Les arrestations continuent à être à l'ordre du jour.

Hier, les gardes nationaux des Batignolles, arrêtaient, au coin de la rue Saussure et conduisaient, au poste, un capitaine d'artillerie nommé Lelièvre.

Cet officier avait été surpris prenant des notes et dessinant un plan des barricades. Aujourd'hui, pareille mesure a été prise, nous dit-on, à l'égard de tout l'état-major des sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Le Comité de sûreté générale de la Commune prétend avoir entre les mains les preuves certaines que ces officiers étaient en correspondance suivie avec le gouvernement de Versailles.

Ils ont été arrêtés en masse.

C'est, paraît-il, à Londres que s'est organisé le complot qui a éclaté à Paris le 18 mars. L'insurrection aurait été préparée par MM. Karl Marx, prussien et chef suprême de l'Internationale; Assi, agent général pour la France; Bentini, agent général pour l'Italie, et Dermott, agent général pour l'Angleterre.

Blaqui aurait assisté à cette réunion, qui a eu lieu dans les premiers jours de février dernier.

Chronique locale

Le Préfet du Lot vient d'adresser aux Maires du département, la lettre suivante : Cahors, le 1^{er} avril 1871.

Messieurs, J'ai l'honneur de vous informer que, comme les années précédentes, j'accorde aux Instituteurs et aux Instituteuses publics du département un congé comprenant la semaine qui suit le jour de Pâques.

Je vous prie d'en donner immédiatement avis à l'Instituteur public et à l'Instituteuse communale.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet du Lot, E. POUJY.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de monsieur Delheil, ancien député, ancien membre du conseil général, qui a succombé à une longue maladie, à Sarlat, le 23 mars,

muni des sacrements de l'église.

Sa famille désolée nous charge d'en instruire les nombreux amis qu'il comptait dans le département. Craignant de faire d'involontaires et regrettables omissions dans l'envoi des billets de part, elle se décide à employer la voie des journaux pour faire connaître la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver.

Le département s'associera tout entier au deuil de la famille Delheil. Honoré durant sa vie des suffrages de ses concitoyens, l'ancien député du Lot restera longtemps dans le souvenir de tous, comme un exemple d'honnêteté et de dévouement aux intérêts du pays.

Versailles, 30 mars.

Le ministre de l'Intérieur à MM. les préfets.

Pressez l'organisation des volontaires. Expliquez bien aux populations, qu'en marchant au secours de l'Assemblée, elles dévient à la fois la France de l'invasion allemande et du joug des factieux. Démontez tous les bruits répandus sur les prétendues variations de la politique du gouvernement. Son programme est le même rappelé par le discours du Chef du pouvoir exécutif. Un dernier effort est nécessaire pour anéantir des tendances insensées et odieuses que le pays entier condamne. Il faut des volontaires pour que l'effet moral soit complet.

ERNEST PICARD.

On lisait dans la Patrie d'hier :

A défaut d'incidents parlementaires, ce sont les nouvelles militaires qui ont le pas.

En ce moment, les projets de réorganisation de l'armée affluent au ministère de la guerre.

Tout en pourvoyant aux exigences les plus pressantes de la situation, M. Thiers n'en donne pas moins tous ses soins à l'examen des moyens qui, la crise une fois traversée, devront reconstituer l'armée.

Un conseil d'officiers supérieurs se réunit tous les jours pour concentrer les éléments de ce travail.

Si nous sommes bien informés, l'application de plusieurs mesures serait déjà adoptée en principe.

Tout Français apte au service, âgé de vingt ans, serait soldat.

La durée du service effectif serait de deux ans, à partir desquels on passerait, pendant deux ans (1^{re} réserve), deux mois chaque année dans les camps militaires; il en serait de même pendant les quatre années suivantes (2^e réserve).

Une disposition des plus importantes serait celle-ci : c'est qu'on ne serait électeur qu'à vingt deux ans, c'est-à-dire après avoir satisfait à la loi militaire.

Nous pouvons ajouter que, sans préjudice de la reconstitution annoncée, les épurations se font très activement et sur une vaste échelle dans chaque corps de troupes.

On nous pose une question à laquelle nous ne pouvons répondre qu'affirmativement :

Les gardes nationaux mobiles et mobilisés, dès leur licenciement et leur rentrée dans leurs foyers, font de droit partie de la garde nationale sédentaire.

C'est à chacun des intéressés qu'il appartient de réclamer son inscription.

Le rapatriement des prisonniers de guerre, et leur réorganisation s'effectuent rapidement. Il y a déjà sur certains points des troupes arrivées, et des régiments reformés. La question des grades qui paraissent devoir donner lieu à quelques difficultés, sera résolue par la formation de corps nouveaux; les officiers qui se trouveraient sans commandement, formeront les cadres des corps, qui sont en cours d'organisation.

Toutefois, ce renseignement n'a rien encore d'officiel, mais il est très probable qu'une décision officielle sera prochainement prise.

L'administration des postes étant tombée à Paris, au pouvoir du gouvernement insurrectionnel de la Commune, tous les employés ont dû refuser le service.

Aussi, n'avons-nous reçu aujourd'hui aucun courrier ni de Paris ni de Versailles.

Probablement l'administration centrale des postes, n'avait pas encore le temps de s'installer dans cette dernière ville, devenue la capitale provisoire de la France.

L'administration centrale des lignes télégraphiques est installée, 6, rue des Chantiers, à Versailles.

Par arrêté de M. le Recteur, en date du 30 mars, une session extraordinaire d'exa-

mens pour le baccalauréat, aura lieu à Bordeaux, le 24 avril prochain,

Seront admis à se présenter pour le baccalauréat *ès-sciences*, les étudiants en droit, en médecine et en pharmacie régulièrement inscrits.

Pour le baccalauréat *ès-sciences* et pour le baccalauréat *ès-lettres* :

1^o Les candidats à l'école militaire de Saint-Cyr;

2^o Les aspirants à l'école de Santé;

3^o Les candidats ayant atteint l'âge de 20 ans au 1^{er} janvier 1871;

4^o Les candidats établissant par certificats des doyens de Facultés qu'ils ont déjà subi deux ajournements;

4^o Les candidats qui, ayant terminé leur cours régulier d'études, établiront qu'il leur a été impossible de se présenter aux examens du second semestre de l'année 1870. Les justifications à produire pour les étudiants de cette dernière devront être faites au Recteur de l'Académie qui les appréciera.

Les candidats des deux premières catégories sont prévenus que le diplôme, en cas de succès, ne sera délivré que sur la justification que le concours d'admission aux écoles militaires de Saint-Cyr et du service de santé a été sérieusement tenté.

Le registre d'inscription restera ouvert jusqu'au 18 avril inclusivement.

On s'occupe, au ministère des finances, d'un mouvement dans le personnel des percepteurs et des receveurs particuliers.

Ce mouvement a pour but de placer les fonctionnaires qui se trouvaient en Alsace et en Lorraine.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante :

Versailles, 28 mars 1871.

Monsieur le Recteur,

J'ai reçu de vous l'assurance que tous les fonctionnaires de votre ressort avaient apprécié, comme ils le devaient, l'insurrection de Paris; tous vos collègues m'ont écrit dans le même sens, et je connais trop l'intelligence et le patriotisme des membres du corps enseignant pour avoir eu à cet égard un moment d'hésitation.

L'Assemblée actuelle est le produit le plus complet le plus direct, le plus indiscutable du suffrage universel; elle représente la volonté de la France; s'insurger contre elle et contre le pouvoir exécutif qu'elle a constitué, c'est se révolter contre la France elle-même.

Que veulent ces insurgés dont le nom est inconnu de tous les partis? Viennent-ils pour séparer Paris de la France, ou pour soumettre la France à Paris, la volonté de la France à la volonté de Paris? Croient-ils défendre la République en se levant contre le gouvernement de la République française? Espèrent-ils la faire aimer et la faire accepter, en essayant de l'imposer de vive force, et en commettant des assassinats en son nom? Ceux qui troublent l'ordre, en ce moment où le pays en a tant besoin, sont les plus cruels ennemis de la République. Ils sont les ennemis de la France, de son repos, de son bien-être, de son indépendance comme nation; car ils nous apportent la guerre civile au lendemain de nos désastres quand les Allemands foulent encore notre sol.

Le travail reprenait dans les ateliers; le commerce renaissait, les capitaux, confiants dans l'avenir de la France, s'offraient à nous pour acquitter les frais de la guerre; un emprunt allait être conclu. Mais voilà, par cette insurrection, le crédit anéanti, le mouvement d'évacuation arrêté, les troupes retenues sous le drapeau, les gardes nationaux obligés de quitter de nouveau leurs ateliers, de désertar la terre, privée depuis si longtemps de leurs bras. La France serait indigne de son passé, se trahirait elle-même, elle trahirait la cause de la civilisation, si elle ne se levait pas tout entière pour en finir promptement avec cette minorité impie qui nous ruine et nous déshonore.

Assurément, monsieur le recteur, je ne demande pas à nos collaborateurs de se mêler plus que par le passé aux luttes politiques. Quoique chacun de nous ait ses droits de citoyen, qu'il entend maintenir dans leur intégrité, nous avons contracté, en acceptant le sacerdoce de l'enseignement, l'obligation de garder une extrême réserve dans nos actes et dans nos paroles.

Mais il ne s'agit ici ni de parti politique ni de parti religieux. Il s'agit de la patrie et de la morale, c'est-à-dire de ce qui doit faire le fond même de notre enseignement; car ce que l'Etat nous ordonne, en nous appelant dans ses chaires, c'est de lui élever des générations d'honnêtes gens et de patriotes.

Je comptais, monsieur le recteur, inaugurer nos relations avec vous en demandant de redoubler d'efforts pour donner à nos enfants une éducation virile, des connaissances exactes et précises, l'horreur de la jactance et du lien commun, l'habitude du travail, de la fatigue, de l'économie, l'intelligence et l'amour

du devoir.

Je voulais vous conjurer de préparer avec moi à la France, au milieu de ses malheurs, la plus grande de toutes les richesses, en lui donnant une race d'hommes fortement trempée par le travail et le sacrifice. Dieu m'est témoin que je ne croyais pas avoir si tôt de si cruels et si pressants motifs pour vous rappeler que les membres de l'Université doivent à notre grand et malheureux pays la leçon et l'exemple.

J'appelle les forces morales dont vous disposez à la défense de la civilisation et de la patrie, et comme il y a aujourd'hui trente-sept ans révolus que je suis entré dans l'Université, je sais, par une longue expérience, que je puis compter sur votre dévouement absolu à la plus chère et à la plus sainte des causes.

Veillez agréer, monsieur le recteur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

JULES SIMON.

L'avant dernière nuit, à 11 heures et 1/2, quatre individus ont tenté de pénétrer dans la Cathédrale, par la chapelle des Agonisants, à l'aide d'une échelle, qu'ils ont laissée là, dès qu'ils se sont vus découverts. La police fait d'actives recherches; espérons qu'avec la pièce de conviction abandonnée par les voleurs, elle parviendra à découvrir leurs traces.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 6 au 11 mars 1871.

Mathématiques élémentaires.

Instruction religieuse: 1 Pech L. 2 Fau.

Philosophie.

id. 1 Tardieu, 2 Lamoure.

Mathématiques préparatoires.

id. 1 Constaty, 2 Bassat.

Rétorique.

id. 1 Deloncle, 2 Painchenat.

Seconde.

id. 1 Deloncle F. 2 Romec.

Troisième.

Histoire: 1 Largeteau, 2 Barancy.

Quatrième.

Thème Grec: 1 Delmas, 2 Imberties.

Cinquième.

Instruction relig: 1 Dentraygues, 2 Calmels.

Sixième.

id. 1 Séguela, 2 Labro.

Septième.

Thème: 1 Gazin, 2 Foissac.

Huitième.

Histoire: 1 Cazin, 2 Chambard.

Classe préparatoire.

Première division.

Histoire: 1 Bonnet, 2 Verdy.

Deuxième division.

1 Lacassagne, 2 Vérecque.

Troisième division.

1 Castagné, 2 Thirié L.

Enseignement secondaire spécial.

Deuxième année.

Physique: 1 Roux, 2 Bouygues.

Première année.

id. 1 Couture, 2 Gasc.

Année préparatoire.

Instruction religieuse: 1 Conty 2 Blanc.

Le Proviseur, RICHAUD.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 30 Mars au 4 Avril 1871.

Naissances.

Soulié (Berthe), rue Vayrols.

Décès.

Thomas (Marie), 75 ans, rue Chanterrie. — Besse (Hugues), cultivateur, 59 ans, à St-Cric. — Troussel (Josephine), 3 ans, quai Ségur. — Sembel (François), maçon, 70 ans, rue Coin de Lastié. — Lacaye (Josephine), hussarde, 28 ans, rue de la Liberté. — Lacoste (Marie), 34 ans, célibataire, Hospice. — Max (Guillaume), maçon 48 ans, rue Rempart. — Baurailles (Anne), 80 ans, au Peyrat.

Dernières nouvelles

Versailles, le 4 avril, à 2 h. 10 matin.

Intérieur à Préfets.

CIRCULAIRE.

Les insurgés de Paris sont sortis ce matin en grand nombre et se sont dirigés sur Versailles, en plusieurs colonnes avec artillerie. Ils ont été mis en déroute sur tous les points et ont subi des pertes sérieuses.

Flourens a été tué dans la lutte. L'armée est pleine d'enthousiasme, elle s'est conduite admirablement et témoigne l'intention d'en finir avec des factieux, dont la conduite aujourd'hui dévoilée, révolte tous les honnêtes gens.

Signé: E. PICARD. Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. POUJY.

Par ordre de la commune, le Panthéon a été retiré aux cultes, dans la journée d'hier. La croix a disparu du dôme, pour faire place à un immense drapeau rouge qui a été salué par une salve de 21 coups de canon.

Pour tous les extraits et articles non signés A. LAYTO